



COMMUNE DE FROIDCHAPELLE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET DE PLAN STRATEGIQUE P.A.C. POUR LA WALLONIE 2023-2027

Le Collège Communal informe la population que, dans le cadre de la réglementation applicable en vue de bénéficier du soutien dans le cadre de la politique agricole commune (plan stratégique relevant de la P.A.C.) et financé par le Fonds européen agricole de Garantie (F.E.A.G.A.) et par le Fonds européen agricole pour le Développement rural (F.E.A.D.E.R.) (règlements (U.E.) 2021/2115), le projet de rapport sur les incidences environnementales (R.I.E.) de ce plan a été élaboré. En vertu des articles D.29-7 et suivants du Livre Ier du Code de l'Environnement, ce document est soumis à enquête publique sur l'entité de Froidchapelle.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Date de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
13 mai 2022	20 mai 2022	8 juillet 2022	M. Dominique DELFERIERE Administration communale Place Albert Ier 38 6440 Froidchapelle dominique.delferiere@commune-froidchapelle.be

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service et le samedi matin de 9 h à 11 h 30 OU un jour par semaine jusqu'à 20 h à l'adresse reprise ci-dessus.

Les documents sont consultables également sur le site internet :

<https://agriculture.wallonie.be/plan-strategique-pac-2023-2027>

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 h ou le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de M. Dominique DELFERIERE, conseiller en aménagement du territoire (060/45 91 42 – dominique.delferiere@commune-froidchapelle.be).

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé peut formuler ses observations en ligne, sur le formulaire prévu à cet effet, sur le site internet, par mail et obtenir des explications techniques sur les projets auprès du S.P.W. A.R.N.E. :

Projet de Plan stratégique PAC 2023-2027

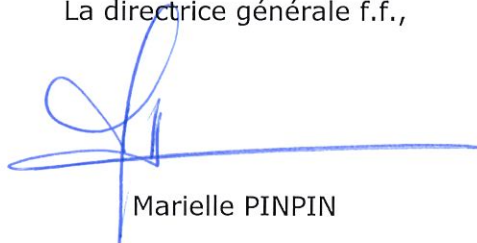
Via courriel :
programme.feader.arne@spw.wallonie.be

ou par courrier au
S.P.W. A.R.N.E.
Direction des Programmes européens
Chaussée de Louvain 14
5000 Namur

A Froidchapelle, le 13 mai 2022.

Par le collège :

La directrice générale f.f.,



Marielle PINPIN



Le bourgmestre,



Alain VANDROMME

A l'initiative du Gouvernement wallon, ces projets, de catégorie A.2. sont soumis à enquête publique en vertu des articles D.28 et D.53-6 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D.29-1 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Les projets ont également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53 du Livre Ier du Code de l'Environnement.

Suspension du délai d'enquête publique entre le 16 juillet et le 15 août ainsi qu'entre le 24 décembre et le 1er janvier.